

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 13 novembre 2017 portant nomination au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies; et notamment son article 3;

Sur proposition du vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont renouvelés en qualité de membres associés du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans:

M. Alain BRAVO, président de l'académie des technologies.

M. Alan BRYDEN, ingénieur général des mines honoraire.

M. André-Claude LACOSTE, ingénieur général des mines honoraire.

Article 2

Sont nommés en qualité de membres associés du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 ans:

M. Jean-Pierre DARDAYROL, ingénieur général des mines honoraire.

M. Christian NIBOUREL, président du groupement des professions de service.

M. Michel PASCAL, directeur général de l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs.

M. Jean-François SORRO, ingénieur général des mines honoraire.

Article 3

Le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait le 13 novembre 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
BRUNO LE MAIRE